

Services de santé et de la sécurité sociale en Finlande

Les services de santé

À la municipalité, on offre aux réfugiés des Nations Unies les mêmes services de santé qu'on offre à toute la population en Finlande. Une fois que les réfugiés des Nations Unies et leurs familles sont arrivées à leur municipalité, cette dernière leur assure un examen médical. Le bilan de santé ou l'examen médical sera effectué par l'aide d'un interprète. Un infirmier ou une infirmière de la santé publique va vous interviewer pour avoir des renseignements entre autres sur vos maladies antérieures, vos traitements médicaux et les vaccinations. Il est important de prendre avec soi ses vieilles ordonnances et ses rapports médicaux. On informera aussi l'immigré sur les services des centres de santé, la façon pratique de prendre un rendez-vous et le système de paiement. En Finlande, tous les professionnels de la santé publique sont liés au secret professionnel.

Le centre de santé

En Finlande, toutes les municipalités fournissent des services de santé à leurs résidents. En général, la municipalité dispose d'un centre de santé, où les services de santé sont fournis. Puisque vous avez une résidence dans une municipalité en Finlande, vous pouvez utiliser les services de santé de la municipalité. Lorsque vous tombez malade, prenez un rendez-vous chez le médecin ou l'infirmier/infirmière du centre de santé, soit par téléphone soit sur place au centre de santé. Au rendez-vous chez le médecin, veuillez attendre dans la salle d'attente du centre de santé.

Les services des urgences

Les soirs et les fins de semaines, les centres de santé sont fermés. En cas de maladie aiguë et en cas d'urgence vous serez soigné aux services des urgences. Les services des urgences sont assurés par les hôpitaux. En cas de danger de mort et d'urgence, appelez le numéro d'urgence suivant : 112.

Le dispensaire de maternité

En tant que résident de la municipalité, vous pouvez obtenir tous les conseils et les questions relatives à votre grossesse, ainsi que des informations sur les différents services offerts par la société

au dispensaire de maternité. Au dispensaire de maternité, on suit et on surveille la santé de la maman et la croissance du fœtus. Veuillez prendre rendez-vous au centre de santé de votre municipalité pour le premier examen médical avant la fin du quatrième mois de grossesse. Il est recommandé au père de l'enfant d'accompagner la maman au dispensaire de maternité et d'assister aux cours préparatifs de famille avant la naissance de l'enfant. Les mamans accouchent dans les hôpitaux, qui assurent ce service pour votre municipalité. En outre, le père de l'enfant peut assister à l'accouchement.

Les soins dentaires

En tant que résident de la municipalité, vous pouvez utiliser les services de soins dentaires publics. Les municipalités fournissent les soins dentaires soit au centre de santé, soit aux cliniques de soins dentaires.

La pharmacie

En Finlande, c'est le médecin qui prescrit des médicaments pour le traitement. Un médecin vous prescrit une ordonnance avec laquelle vous achetez vos médicaments à la pharmacie. Si vous souffrez d'une maladie chronique, emmenez avec vous vos vieilles ordonnances à la consultation chez le médecin.

La sécurité sociale

En tant que résident en Finlande, vous avez le droit à la sécurité sociale. La sécurité sociale couvre entre autres les différentes situations de la vie et donne une assistance en forme de services et aides sociales. Kela, c'est à dire la caisse nationale de retraite en Finlande, est au service de tous les citoyens de la commune aux questions liées à la sécurité sociale.

La sécurité sociale des immigrants

Les immigrés reçoivent des prestations de sécurité sociale fondées sur les mêmes critères que les Finlandais.

Un demandeur d'emploi sans emploi doit chercher activement un emploi et participer aux activités convenues dans le plan d'intégration de l'immigré avec le TE Office. Dans ce cas, l'immigré reçoit des **prestations de chômage**.

Une personne qui est incapable de travailler en raison d'une maladie chronique, d'une blessure, d'une grossesse ou pour toute autre raison, demande des prestations liées à sa condition. Un immigré âgé d'au moins 65 ans et résidant en Finlande depuis au moins trois ans peut recevoir une pension de vieillesse.

La Finlande offre également une **aide au revenu** pour que les personnes puissent mener une vie décente quelle que soit leur situation. L'aide au revenu est le dernier avantage. Cela signifie qu'il n'est payé que si la personne ne peut obtenir aucun autre revenu ou avantage, ou si les autres avantages ne couvrent pas les dépenses nécessaires. Le montant de l'aide au revenu diminue si la personne commence à recevoir un salaire ou d'autres avantages accordés par Kela.

Demandez toutes les prestations sociales chez Kela.

Les services de Kela

L'immigré doit laisser lui-même une demande d'appartenance au système finlandais de la protection sociale auprès d'un bureau de Kela le plus proche. Une fois la décision faite, vous recevrez une carte de sécurité sociale personnelle, qui vous donnera les droits aux allocations et services de Kela. Les allocations sociales offertes par Kela sont entre autres les allocations familiales, une bourse des étudiants, les allocations chômage, les allocations aux handicapés et les pensions de retraite. Pour obtenir les allocations de Kela il faut faire une demande personnelle et elles sont toujours versées sur le compte personnel du demandeur.

Les informations sur la sécurité sociale

Des informations sur les acquis sociaux vous seront données par le bureau local de Kela et le bureau d'aide sociale. Vous trouverez aussi des informations sur la sécurité sociale dans le [site internet de Kela](#). Dans de nombreuses municipalités on organise des séances d'information pour les nouveaux immigrés afin de les informer des services et des acquis sociaux offerts par la municipalité. Pour obtenir des informations complètes sur la sécurité sociale, il est important que l'immigré soit présent aux séances d'information. Vous obtiendrez aussi des informations liées aux questions de la vie quotidienne par certaines organisations et à travers d'autres immigrés qui sont en Finlande depuis longtemps.